

DANS CE NUMÉRO

Mot du maire Résolutions

Ramonage des cheminées
Lecture des compteurs d'eau
Assemblée générale des loisirs
Séance publique d'information
Projet système de chauffage
Projet Chemin St-Rémi
Chronique écolo
Messages Caisse et CAB
Activités Cadets Canada
Pétrole par oléoduc ou par train
Page Santé
Bulletins de sécurité incendie

Bulletins de sécurité incendie Concours Village Fleuri Invitation aux parents

Du côté des loisirs

Cours de Zumba Fitness

Défi l'Automne à grands pas

Cours de Karaté Bibliothèque municipale Bilan des activités estivales

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lund

9h - 12h / 13h30 - 16h

Mardi

13h30 - 16h

Mercredi

9h - 12h / 13h30 - 16h

Jeudi

9h - 12h / 13h30 - 16h

Vendredi

9h - 12h

3E VERSEMENT DE TAXES

Le 30 septembre prochain (voir détails à l'intérieur)

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

Concernant l'achat du camion d'incendie autopompe-citerne (détails à l'intérieur)

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

Avez-vous remis votre lecture? (détails à l'intérieur)

DÉFI ANNUELLE DE MARCHE « L'AUTOMNE À GRANDS PAS »

Comme à tous les ans, nous vous invitons à venir participer au défi le dimanche 21 septembre (détails à l'intérieur)

COURS DE ZUMBA FITNESS

Début des cours le jeudi 25 septembre (pour plus de détails voir à l'intérieur)

INVITATION À LA POPULATION - CHE-MIN DE ST-RÉMI

Rencontre d'informations le jeudi 9 octobre à 19 h au chalet des patineurs (plus de détails à l'intérieur)

RAMONAGE DES CHEMINÉES (détails à l'intérieur

MOT DU MAIRE



Chers amis,

Madame, Monsieur,

Comme le temps passe vite! L'été tire déjà à sa fin et cela fait presque un an bientôt que le nouveau conseil est en poste. Depuis la dernière parution de l'Épiphanois, beaucoup d'évènements se sont produits. Comme j'avais expliqué en juin dernier, des décisions devront être prises afin de maintenir un taux de taxe raisonnable pour le budget 2015 avec toutes les dépenses prévues, soit le projet d'achat d'un camion autopompe citerne, actuellement sur la table à dessin, ainsi que l'unité d'urgence du service incendie qui est, lui aussi, hors normes.

Aussi, une décision est sur le point d'être prise au sujet du réservoir d'eau, dont on parle depuis 2004, en plus de tous les autres projets à venir... Alors, le conseil n'a pas le droit de laisser aller les choses et se doit d'agir, donc il a dû prendre une décision qui n'a pas été facile concernant l'abolition du poste d'agente de projets loisir/famille qui a pris effet le 29 août dernier. Bien sûr, beaucoup de gens ne sont pas complètement en accord avec notre décision, à qui je rappelle que c'est une décision strictement budgétaire. Je ne me suis jamais fait dire que les comptes de taxes n'étaient pas assez élevés, bien au contraire. Donc, l'argent ne tombe pas du ciel et nous devrons travailler fort pour combler les futures dépenses qui ne sont pas du luxe, mais des obligations. Afin de combler ce poste qui a été aboli, nous sommes conscients que de nouvelles façons de faire innovatrices devront être entreprises, car nous savions que cela prendrait du temps pour régulariser la situation. Une chose est certaine, c'est que les citoyens devront s'impliquer dans le Comité des loisirs, car dans le passé, les activités qui ont le mieux fonctionné étaient celles où un grand nombre de bénévoles se partageaient les tâches. Évidemment, les temps ont bien changé! Car le Comité des loisirs actuel est maintenant constitué de 3 bénévoles plus la représentante du conseil. Ces derniers ont bien essayé de recruter de nouveaux membres, mais ce fût sans succès, même le Festival de l'Épi a du être annulé par manque de bénévoles. C'est assez incroyable, quand on se compare avec d'autres municipalités. En passant, je tiens à féliciter les membres du Comité des loisirs restants pour leur importante implication. Un gros merci! On a qu'à regarder dans notre propre municipalité, les comités comme la Fabrique, les Fermières, les 50 ans et plus pour ne nommer que ceux-ci, pour se rendre compte que ces comités fonctionnent sans que ça coûte toujours de plus en plus cher et je les félicite tous. Le bénévolat est indispensable dans une petite municipalité comme la nôtre sans grande ressource financière. Nous mettrons en place un comité interne du conseil municipal afin d'évaluer les possibilités pour combler une partie de cette perte de service en loisirs, et ce à compter du 15 septembre prochain. Bien entendu, une partie de l'argent épargnée sera réinvestie principalement dans les activités pour les jeunes parents et leurs enfants, mais ceci reste à définir; nous vous tiendrons au courant des décisions dans les prochains mois.

Pour ce qui est de la patinoire cet hiver, l'abolition du poste ne l'affectera en rien, car déjà en février 2014, l'agente de projets famille/loisir avait remis sa démission comme responsable de la patinoire. Alors, pas besoin de vous dire que nous sommes à la recherche d'une ou des personnes disponibles à la surveillance et l'entretien de la patinoire pour cet hiver; si vous êtes intéressés, veuillez communiquer au bureau municipal. Il s'agit d'un poste rémunéré qui dure environ 10 à 12 semaines selon la température.

Aussi, nous avons reçu la démission de M. Simon Lemieux qui a pris effet le 8 août dernier. Il était une personne ressource dans le service d'aqueduc et d'égout, car il détenait les cartes nécessaires pour venir en aide à la personne responsable de ce service très important et qui comporte des règles à respecter. Nous avons dû prendre des informations et réagir vite afin de combler cette expertise qui est indispensable. Heureusement, nous avons trouvé une ressource rapidement pour le remplacement de M. Lemieux, en la personne de M. Martin Beaulieu, un ancien employé de la municipalité, avec qui nous avons pris entente pour un contrat d'un an qui sera renouvelable si le conseil décide d'offrir une permanence ou par un autre contrat, tout cela reste à déterminer, à suivre...

En ce qui concerne la dette du camion Chevrolet 2012, elle a été acquittée à même les surplus accumulés, car ceci nous a permis d'économiser quelques milliers de dollars en intérêts; pour ce qui est de la dette du camion Freightliner, le conseil a décidé de terminer les paiements mensuels de location jusqu'à la fin 2015 comme prévue et de payer le montant final résiduel du à même le surplus accumulé, étant donné qu'il n'y avait aucune économie à faire.

Le 30 juin dernier, j'ai eu une rencontre avec le député Ministre Jean D'Amour à son bureau de Rivière-du-Loup afin de discuter de la subvention concernant l'offre de l'ancien gouvernement à propos de la construction de notre futur réservoir d'eau que la Firme d'ingénieurs ROCHE nous avait soumis. Je lui ai fait savoir que je me posait beaucoup de questions à ce suiet, car i'avais un doute sur la décision de la Firme à faire démolir le réservoir. Ce doute m'a incité à soumettre au conseil la possibilité de le faire réparer par une autre firme d'ingénieurs. Monsieur D'Amour semble dire que c'était une très bonne idée qui n'empêche pas d'avancer dans le dossier de remplacement du réservoir. J'ai présenté ce dossier au conseil qui m'a appuyé dans cette démarche et qui bien sûr coûtera quelques milliers de dollars, mais qui ne nous laissera pas dans le doute d'une mauvaise décision et qui pourrait, au final, nous faire économiser quelques centaines de milliers de dollars; nous sommes en attente du résultat de cette nouvelle analyse. Pour ce qui est de M. Jean D'Amour, il nous a invité à une rencontre dans les bureaux de Québec avec lui et des fonctionnaires du gouvernement, ce qui a eu lieu le 12 août dernier. Cette rencontre s'est déroulée d'une façon très franche, afin d'expliquer notre situation; le seul point qui en est vraiment ressorti, c'est que notre député est vraiment de notre côté cependant, ils ont des budgéts à respecter. Par contre, il nous a donné des chiffres concernant la remise du gouvernement fédéral et provincial sur la taxe d'accise sur l'essence. Il s'agit d'une somme très importante qui reste à savoir comment et pourquoi elle pourra être dépensée pendant les 5 prochaines années. Alors, nous sommes en attente de la décision finale qui nous sera communiquée dans les prochains mois, à suivre...

Les quatre bureaux des agents de développement ruraux de la MRC de Rivière-du-Loup sont maintenant localisés au Centre des loisirs Simone-Simard de Saint-Épiphane. Dorénavant, il sera possible à tous les locateurs de la salle d'avoir accès à Internet gratuitement et à la téléphonie sans fil ce qui est absolument indispensable de nos jours.

J'aimerais préciser que toutes nos décisions sont bien réfléchies, je sais que certains citoyens(nes) ne sont pas en accord avec certains de nos choix. Malheureusement, le monde est ainsi fait et nous ne pouvons pas attendre l'approbation de chacun pour aller de l'avant. Il faut tenir compte de la capacité de payer de l'ensemble de la population. Nous n'avons qu'à regarder les taxes dues en retard pour comprendre que le conseil se doit de réagir pour ralentir les augmentations. Tous les citoyens et le conseil sont conscients de toutes les augmentations que nous subissons dans notre vie personnelle et il en va ainsi pour la municipalité. Je présume que d'ici quelques mois nous serons fixés sur les différents projets déjà entrepris depuis quelque temps.

Une séance publique d'information aura lieu le 18 septembre pour présenter le dossier d'achat du camion incendie autopompe citerne, des personnes qualifiées seront invités afin de répondre à vos questions sur ce sujet, car nous voulons être le plus transparent possible avec la population. À défaut de me répéter peut-être, je tiens à préciser que ce camion n'est pas un luxe mais une obligation et nous n'avons pas le choix de respecter les normes du schéma de couverture de risques de la MRC de Rivière-du-Loup. Alors, nous vous attendons en grand nombre!

Actuellement, le directeur général M. Dionne est en congé maladie pour tout le mois de septembre donc, le service au bureau municipal va en être affecté mais les personnes en place feront tout leur possible pour répondre à vos demandes dans les meilleurs délais. Merci de votre compréhension!

Dernière chose, un nouveau comité interne au conseil municipal a été formé afin de relancer les loisirs suite à l'abolition du poste de l'agente de projets famille/loisir. Alors, si vous avez des idées, faites le moi savoir, ça me fera plaisir d'en discuter avec vous et d'en prendre note pour les décisions qui seront à prendre. Surtout, n'oubliez pas de vous inscrire comme bénévole aux loisirs.

Alors, je vous souhaite un bel automne et je vous invite à participer en grand nombre au défi « Automne à grands pas » qui se tiendra à Saint-Épiphane le dimanche 21 septembre 2014, beau temps, mauvais temps. Pour plus de détails vous pouvez consulter la page Facebook Epiphane Bonhomme.

En conclusion, si vous avez des questions ou aimeriez me rencontrer, il me fera plaisir d'être à votre écoute en me laissant un message sur ma boîte vocale au 418-862-0052 poste 23 et je communiquerai avec vous le plus tôt possible.

Au plaisir!

Renald Côté, maire

EN DIRECT DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



14.08.219

OCTROI DU CONTRAT DE TRAÇAGE DE LIGNES DE RUES

ATTENDU QUE la Municipalité a fait un appel d'offres conjoint avec la Municipalité de la paroisse de Saint-Paul-de-la-Croix concernant le traçage de lignes de rues ;

ATTENDU les soumissions reçues :

- Marquage et traçage du Québec inc. : 18 650,20 \$, plus les taxes ;
- Permaligne inc.: 19 437 \$, plus les taxes;
- Lignco Sigma inc. : 28 743,20 \$, plus les taxes.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Épiphane avait mandaté la Municipalité de la paroisse de Saint-Paul-de-la-Croix pour gérer l'appel d'offres conjoint ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de traçage de lignes de rues à l'entreprise Marquage et traçage du Québec inc., pour la Municipalité de Saint-Épiphane, étant entendu que le montant total à payer sera ajusté en fonction du kilométrage réellement effectué par type de lignes, sur le territoire de la Municipalité de Saint-Épiphane. Il est également résolu que cette décision est conditionnelle à l'acceptation par la Municipalité de la paroisse de Saint-Paul-de-la-Croix d'octroyer le contrat à l'entreprise Marquage et traçage du Québec inc.

14.07.201

OCTROI DU CONTRAT POUR LA RÉALISATION DU CARNET DE SANTÉ DE CERTAINS BÂTIMENTS MUNICIPAUX

ATTENDU la soumission reçue de la part de monsieur Jean-Paul Roy, ingénieur conseil ;

ATTENDU QU'il s'agit d'une soumission conjointe avec la firme Actuel-Conseil et l'architecte, monsieur Alfred Pelletier;

ATTENDU QUE la Municipalité a été en mesure de trouver 100 % de subventions pour ce mandat ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers, d'octroyer le contrat de carnet de santé des bâtiments municipaux suivants : bibliothèque, chalet des patineurs, Centre des loisirs et bureau municipal (avec caserne), à la firme Jean-Paul Roy, ingénieur-conseil, en collaboration avec la firme Actuel-conseil et l'architecte Alfred Pelletier, pour un coût total de 15 800 \$, plus les taxes applicables. Il est également résolu de répartir les honoraires de la façon suivante : architecte (6000 \$), monsieur Jean-Paul Roy pour la partie mécanique/électricité (5000 \$), et la firme Actuel-Conseil pour la partie génie civil et structure (4800 \$).

14.08.213

DEMANDE DE COMMANDITE DES CHEVALIERS DE COLOMB

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de commandite des Chevaliers de Colomb des Quatre Clochers, conseil 12275, concernant un vin d'honneur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir un montant de 50 \$ aux Chevaliers de Colomb des Quatre Clochers, conseil 12275, pour contribuer au vin d'honneur lors du Congrès régional des Chevaliers de Colomb, qui se tiendra le 20 septembre à Saint-Arsène.

RAMONAGE DES CHEMINÉES DU 8 AU 19 SEPTEMBRE

Cette année, la firme Cheminée BSL sera de passage à Saint-Épiphane pour le ramonage des cheminées dans la semaine du 8 au 19 septembre.

La compagnie vous avisera de sa visite 1 à 2 jours à l'avance, en vous laissant un avis avec la date prévue du ramonage. Que vous soyez absent ou présent, le ramonage de votre cheminée sera effectué.

Donc, si vous prévoyez être absent la journée inscrite sur l'avis et ne voulez pas que votre cheminée soit ramonée, vous devrez venir signer un avis de refus de ramonage au bureau municipal. Vous serez alors rayé de la liste remis au ramoneur par contre, vous ne serez plus protégé et devrez fournir une preuve de ramonage si un feu de cheminée se déclarait; il en va de la sécurité de tous!

Un ramonage par année, c'est <u>OBLIGATOIRE</u>. Une cheminée propre, des installations sécuritaires, c'est important !

Cheminée BSL

Propriétaire : Monsieur Étienne Lepage Téléphone : 418-860-5102 ou 418-898-2549

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

La tournée de lecture des compteurs d'eau s'est effectuée à la fin du mois d'août. Un employé municipal à cogné à votre porte de jour et de soir ou vous as remis une carte si vous étiez absent.

Si vous avez cette carte en votre possession, vous devez la remplir et nous la retourner avant le 31 octobre afin de vous éviter des frais supplémentaires.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!



CLUB DES 50 ANS ET PLUS SAINT-EPIPHANE

Léopold Michaud, président 418-867-1070

Soirée dansante à tous les 4° dimanche du mois et les 5° dimanche de novembre 2014, mars, mai et août 2015.

3° PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES LE 30 SEPTEMBRE 2013

Rappel : c'est ce 30 septembre qu'arrive à échéance votre troisième paiement des taxes municipales.

Prière d'en prendre bonne note afin de vous éviter de défrayer les coûts inutiles d'intérêts.

Merci de votre collaboration!



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE COMITÉ ADMINISTRATIF DES LOISIRS DE ST-EPIPHANE

Le Comité des loisirs de Saint-Épiphane invite toute la population à son assemblée générale spéciale qui se tiendra le mardi 30 septembre à 20 h au chalet des patineurs. Si vous êtes intéressés à devenir un bénévole actif dans votre milieu et avez à cœur la continuité des activités de ce comité tels que : le soccer, le carnaval, le festival de l'Épi, le camp de jour, l'Halloween, etc.... vous devez absolument vous présenter à cette rencontre.

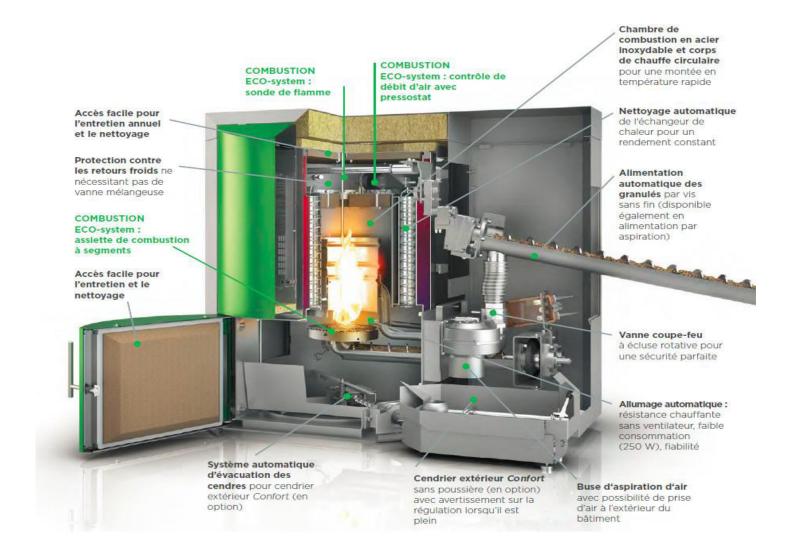
Dans le cas où ce serait impossible de vous libérer à cette plage horaire, veuillez nous signaler votre intérêt par écrit <u>avant la tenue de cette assemblée,</u> soit par courriel à l'adresse bureau@saint-epiphane.ca, soit par la poste ou en personne au bureau municipal.

Nous vous attendons en très grand nombre, car plus nous serons de bénévoles, plus nous pourrons nous séparer les tâches et les activités.

Sandra Pelletier, présidente

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION SERVICE INCENDIE

Veuillez noter qu'une séance d'information concernant l'achat du nouveau camion d'incendie autopompe-citerne se tiendra le jeudi 18 septembre prochain à 20 h au Centre des loisirs Simone-Simard. Pour toutes questions concernant ce sujet, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, M. Christian Chénard Guay, coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Rivière-du-Loup sera présent ainsi que le chef pompier Dany Dubé et deux autres pompiers.



Projet du nouveau système de chauffage aux granules pour l'église de Saint-Épiphane :

Le projet va bon train. Le montant de la souscription est rendu à près de 18,000 \$. La subvention offerte, depuis novembre 2013, par le Ministère des ressources naturelles est de 75 % du coût total du projet, soit de 59,200 \$. Le Conseil de la Fabrique de Saint-Épiphane met tout en œuvre pour la réalisation de ce projet, qui sera bénéfique au profit de la Fabrique, avec une économie sur le chauffage de près de 10,000 \$ par année, et ce, dès la première année. Il nous manque la permission de l'Archevêché de Rimouski pour pouvoir déposer notre demande de subvention au Ministère. Cette souscription reste ouverte jusqu'à la fin des travaux. Tous ceux et celles qui ont contribué à la souscription, recevront un reçu pour fins d'impôt à la fin de l'année, incluant les autres dons faits à notre église. Si le projet ne fonctionne pas pour une raison ou une autre, nous vous rembourserons le montant de votre don, accompagné d'une lettre explicative. Nous voulons remercier sincèrement toutes les entreprises, organismes et paroissiens qui ont donné ou qui donneront généreusement pour la bonne marche de notre projet. Merci de votre appui!

Le Conseil de la Fabrique de Saint-Épiphane.



Invitation à la population de St-Épiphane Le Chemin de Saint-Rémi : phase d'implantation

Vous vous souviendrez sans doute que l'hiver dernier a été le théâtre d'un événement particulier, soit la réalisation par deux promoteurs de l'Estrie d'un voyage à pied qui les a mené jusqu'aux limites du Bas-St-Laurent en passant par la MRC de Rivière-du-Loup dans le but d'implanter un parcours de marche longue durée. Cette phase exploratoire a été efficace dans le sens où un premier bon débroussaillage a été effectué. Il faut maintenant parfaire le projet en validant certains éléments et s'assurer de garnir le parcours de services pour être en mesure d'accueillir de nombreux marcheurs. Or, la meilleure façon de faire avancer leur projet, c'est de marcher avec lui, un pas devant l'autre. C'est ce que feront Louise Bourgeois et Stéphane Pinel : à partir du 2 septembre, ils reprendront la route pendant 55 jours, à pied et sac au dos, pour la suite du développement du Chemin de St-Rémi, un Compostelle québécois comprenant près de 800 km et traversant 56 villages du Haut-Pays.

Cette deuxième marche constitue la phase d'implantation de ce projet touristique d'envergure. Les promoteurs effectueront une visite dans chaque village touché par le parcours, dont celui de Saint-Épiphane, et y rencontreront les citoyens. L'implication de la population dans l'implantation du chemin est primordiale vu l'importance de ce produit touristique dans la mise en valeur de leur municipalité. Les rencontres citoyennes seront une belle occasion de venir découvrir les développements du projet à ce point-ci ainsi que de participer à la mise en place du Chemin.

C'est une invitation à venir rencontrer les promoteurs! Le jeudi 9 octobre 2014 à 19 h Au Chalet des patineurs



QU'EST CE QU'ON MANGE?







Qu'est-ce que ça veut dire pour chacun de nous? Qu'on a droit, comme consommateur, d'avoir une information claire mais, surtout, facile à comprendre sur la valeur du produit qu'on achète, sur son origine, sur son mode de production.

Qa veut dire qu'on est capable de comprendre ce qu'indique le logo qui apparaît sur notre boîte de céréales et qu'on peut s'y fier. Qa veut dire qu'on est capable de savoir ce que contiennent nos céréales (ingrédients, teneur en sucre, en sel, en protéines, présence d'OGM, etc.). Finalement, ça veut aussi dire qu'on est capable de savoir si nos céréales sont fabriquées au Québec ou en Chine!

Source : Collectif Solidarité et Inclusion Sociale de la MRC de Rivière-du-Loup

ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ







Le commerce équitable est une manière plus juste et plus saine de consommer car, par nos choix et nos petits gestes, nous permettons aux producteurs et artisans des pays plus pauvres d'avoir accès à une meilleure qualité de vie. L'achat équitable permet de choisir des produits qui correspondent à nos valeurs.

Acheter équitable, ce n'est pas nécessairement payer plus cher. C'est choisir, en respectant nos moyens, une alternative. C'est le café, mais c'est aussi les bananes, l'artisanat, le chocolat et bien d'autres produits. Pour nous aider à les reconnaître, un logo est apposé sur les produits issus du commerce équitable.

Bien sur, l'impact dépasse nos frontières, mais nos petits gestes permettent de vivre « l'autonomie alimentaire » et, comme nous le dit si bien Béa : « Il faut que tout le monde puisse bien manger à sa faim, tous les jours, pour toujours! ». Bon appétit!

Source : Collectif Solidarité et Inclusion Sociale de la MRC de Rivière-du-Loup



Centres de services : Saint-Hubert Saint Modeste Saint-Épiphane

LA RISTOURNE UNIQUE À DESJARDINS

Message de votre Caisse populaire Desjardins de Viger

La Caisse populaire Desjardins de Viger désire informer la population que les personnes ou sociétés qui ont quitté la Caisse au cours de l'année 2013 et qui n'ont pas reçu de communication de la part de celle-ci pourraient avoir droit à une ristourne selon les affaires qu'elles y ont transigées. Ces personnes doivent s'y présenter pour s'en assurer.

C'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

Communiqué septembre 2014

Comment briser l'isolement de nos personnes âgées?

Saviez-vous que malgré que nos personnes âgées habitent souvent en résidence plusieurs souffrent d'isolement, de solitude et d'ennuie autant que certaines qui vivent à leur domicile. Le Centre d'action bénévole des Seigneuries reçoit en moyenne 4 demandes par mois pour des visites amicales référées par des intervenantes du CSSS ou des infirmières en résidence privée. Ce qui veut dire environ une cinquantaine de demandes justifiées par année.

Une visite amicale est en générale d'une durée d'une heure par semaine. Le bénévole peut prendre du temps pour jaser, faire une marche, savourer un bon café, jouer aux cartes, faire des casse-tête ou faire tous autres activités qui sont dans l'intérêt de la personne visitée. Le but ultime : briser l'isolement et avoir du bon temps avec notre personne âgée.

Ici au centre notre rôle est de soutenir nos bénévoles. Faire un suivi constant, favoriser des rencontres en partageant nos bonnes idées, en soumettant nos difficultés et en essayant ensemble de trouver des solutions et ce toujours dans le but d'améliorer nos visites amicales pour le plus grand bien de nos personnes âgées.

Comme coordonnatrice au bénévolat je vous invite à venir prendre de l'information et discuter avec nous de vos intérêts pour les personnes âgées. Nous pourrons vous présenter tous les services que nous offrons au

Centre d'action bénévole des Seigneuries qui est situé au : 9, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup. Téléphone : 418-867-3130 ext . 215

Jacqueline Poirier, Coordonnatrice au bénévolat.





Reprise des activités à l'Escadron 282 Rivière-du-Loup

Si tu as entre 12 et 18 ans, deviens cadet à l'Escadron 282 Rivière-du-Loup. Les cadets de l'Air participent à une foule d'activités amusantes et stimulantes. Chacun y trouvera son compte, quels que soient ses goûts personnels.

À l'Escadron 282 Rivière-du-Loup on te permettra d'accroître ta confiance, ton estime et ta connaissance de toi. On te donnera la motivation nécessaire pour améliorer ta condition physique. Tu pourras développer tes habiletés dans le maniement de cartes et boussoles, du GPS, de l'orienteering, des premiers-soins, et de la survie en forêt.

En plus de l'instruction spécialisée, les cadets à l'Escadron 282 Rivière-du-Loup participent aussi à d'autres activités passionnantes comme le tir à la carabine et le biathlon, des compétitions sportives, de l'instruction et des compétitions musicales, des visites culturelles, etc.

Chaque cadet de l'Air de l'Escadron 282 Rivière-du-Loup aura la chance de participer à des activités de vol, alors que certains des plus mordus de l'aviation pourront même obtenir leur brevet de pilote privé. Que ce soit à titre de pilote de planeurs ou d'avions.

Inscris-toi au 418-894-8979 ou escadron282@videotron.ca **C'est gratuit**.

Escadron 282 Rivière-du-Loup 327, Boulevard Armand-Thériault C.P. 577

Rivière-du-Loup, Québec, G5R 3Z1 Téléphone: (418) 894-8979

Adresse électronique : escadron282@videotron.ca

Pétrole par oléoduc ou par train : est-ce un choix ?

Tout juste après la tragédie de Lac-Mégantic, il y a un an, nous entendions parler pour la première fois dans les médias nationaux du projet d'oléoduc Énergie Est. Le principal argumentaire pour la compagnie Trans-Canada était alors providentiel : les pipelines permettent de transporter le pétrole de façon beaucoup plus sécuritaire que le train.

Différents médias et les promoteurs des projets d'oléoducs ont relayé cette information et l'idée s'est ancrée dans l'esprit des citoyens : oui, le transport par pipeline est préférable à celui par voie ferroviaire ! Une affirmation qui requiert d'être soumise à l'épreuve des faits.

À quelques semaines du dépôt du projet Énergie Est à l'Office national de l'énergie (ONÉ), la question se pose toujours : dire oui à l'oléoduc est-il vraiment synonyme d'une meilleure sécurité pour la population et d'une diminution du trafic ferroviaire de pétrole brut ? Lorsqu'on s'attarde sur certaines données et sur les différents projets de terminaux pétroliers en cours, on peut en douter sérieusement.

La «fiabilité» des pipelines

Malgré l'assurance donnée par l'ONÉ quant à la fiabilité des pipelines canadiens, le taux par kilomètre des fuites et des déversements a plus que triplé au cours de la dernière décennie. En 2011, L'ONÉ a recensé 13 incidents par 10 000 kilomètres de pipeline. Si on considère aussi les volumes de pétrole déversé, il ressort que l'oléoduc n'est pas moins à risque que le train. Et dans les deux cas, le risque va toujours croître en proportion avec les volumes transportés et le vieillissement des infrastructures. Peu importe le type de transport, le risque zéro n'existe pas.

Les investissements dans les terminaux ferroviaires

Actuellement, l'Alberta construit de nouvelles infrastructures ferroviaires qui lui permettront de doubler sa capacité de chargement par train, soit 800 000 barils par jour, et ce, malgré les quatre projets d'oléoducs.

Deux projets majeurs de terminaux pétroliers ferroviaires sont desservis par des voies qui transitent par le Québec : celui de Sorel-Tracy et celui de Belledune (Nouveau-Brunswick). Le premier a reçu son premier convoi de pétrole lourd le 18 juillet : il compte cinq réservoirs de 200 000 barils chacun ainsi que quatre rampes de déchargement pouvant recevoir 60 wagons de pétrole par jour. Le brut serait acheminé ensuite par navire-citerne vers les raffineries de Montréal et de Saint-Romuald. Avant d'arriver à Sorel-Tracy, les trains passent par la rive sud de Montréal, soit Longueuil, Saint-Bruno, Boucherville, Varennes, Verchères et Contrecœur.

Concernant le second projet de terminal à Belledune, la première phase consiste à construire dès 2014 huit réservoirs pouvant contenir 150 000 barils chacun ainsi qu'un pipeline de trois kilomètres pour rejoindre un terminal maritime, en vue d'exporter le pétrole vers les marchés extérieurs (USA, Europe, Asie). Cette infrastructure permettra de décharger la cargaison de 120 wagons. La deuxième phase en 2015 verra la construction de 12 réservoirs supplémentaires pour accueillir deux convois de 120 wagons. Les trains chargés de pétrole brut de l'Ouest canadien passeront par le triage du CN de Charny pour ensuite traverser Bellechasse, la Côte-du-Sud, le Bas-Saint-Laurent et la Vallée-de-la-Matapédia.

Les diluants dans la mire

Le pétrole des sables bitumineux étant de consistance visqueuse, plusieurs diluants chimiques — particulièrement nocifs et toxiques — doivent lui être ajouté dans un rapport de 1 pour 3 environ pour lui conférer la fluidité nécessaire afin de le transporter par pipeline. Or, ces diluants coûtent très cher et l'industrie doit les récupérer en fin de parcours. À défaut d'un second oléoduc pour les ramener vers l'ouest, seront-ils traités et revendus dans l'est, ou... referont-ils le chemin inverse par train pour être réutilisés ? Notons que la dilution requise pour le transport du pétrole lourd dans des wagons-citernes étant moindre, cette économie de diluants compenserait en partie le coût plus élevé du transport par train, ce qui le rend toujours intéressant pour les pétrolières.

L'assurance de l'augmentation du transport du pétrole

L'industrie des sables bitumineux, appuyée par l'Alberta et le gouvernement fédéral, veut faire sortir le plus de pétrole possible du Canada et ce, par tous les moyens à sa disposition. Cela se fera par train, par navire-citerne et par pipeline. L'expansion de l'exploitation va engendrer une augmentation du trafic de pétrole et de matières dangereuses sous toutes ces formes et sur de très grandes distances.

La vraie question à se poser n'est donc pas sur le moyen de transport à privilégier, mais plutôt sur notre capacité et notre volonté d'assumer les risques très réels pour la population et pour l'environnement d'une activité qui ne se traduira que par des avantages économiques négligeables pour le Québec. Veut-on, en acceptant le passage de ce pétrole sur notre territoire, faciliter le développement de l'industrie la plus polluante au monde, grande émettrice de gaz à effets de serre (GES) responsables des changements climatiques ? Ne voulons-nous pas plutôt prendre le virage, inévitable et urgent, vers les énergies renouvelables ?

Pour en savoir davantage, nous vous suggérons de vous procurer le document gratuit préparé par la revue *La Rumeur du loup* et le Mouvement STOP oléoduc, *Dossier. Oléoduc Énergie Est TransCanada. Bien comprendre le projet.* Diffusé dans plusieurs commerces de la région, le feuillet de quatre pages est également téléchargeable en ligne, à cette adresse :

http://www.rumeurduloup.com/dossier-transcanada-energie-est.html

Anne-Céline Guyon et Anne-Marie Berthiaume Mouvement STOP oléoduc

montmagny-lislet@stopoleoduc.org https://www.facebook.com/STOPoleoducMontmagnyLIslet





Siège social:

10, ch. Taché O, C.P. 7, St-Hubert (Qc) GOL 3L0 Tél.: 418 497-3901 - Téléc.: 418 497-2844

Centres de services:

- 331, rue Principale, St-Modeste (Qc) G0L 3W0 Tél. : 418 862-3754 - Téléc. : 418 862-5300
- 190, rue Viger, C.P. 40, St-Épiphane (Qc) GOL 2X0 Tél. : 418 862-4562 - Téléc. : 418 862-4671

Sans frais: 1 888 497-3901

Affiliée au CFE du Bas-St-Laurent Tél.: 418 863-4058

24/24 - Guichets automatiques www.desjardins.com 1 800 CAISSES



ME GUILLAUME GAGNON PLOURDE, LL.B. ggplourde@cmsbavocats.com

1545 de l'Avenir, bur. 306 | Laval (Québec) H7S 2N5

T.: 514-493-4883 | 1-877-565-9655

F.: 514-493-1544

www.cmsbavocats.com

CERCLE DES FERMIÈRES

Saint-Épiphane Suzanne Roy Présidente

Presidente 867-4194





RIVIÈRE-DU-LOUP CLAVIGRAPHE (1979) LTÉE

RÉGIS BERNIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Tél.: 418 862-7234 Fax: 418 862-4457

C.P. 400 - 383, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y9 info@rdlclav.com

LA PAGE SANTÉ

Profitons de cette période de rentrée scolaire pour aborder le thème des poux! En effet, ces parasites désagréables et dérangeants semblent être plus présents pendant la période des camps de vacances et de la rentrée des classes, bien que les poux existent à l'année. Personne n'est à l'abri d'une infestation de poux : en effet, les poux aiment tout monde... les riches, les moins riches, les petits, les grands, les blonds, les bruns, les roux, les cheveux propres et moins propres!

Les poux sont de petits insectes grisâtres. Ils ont environ la taille d'une graine de sésame et ils vivent sur le cuir chevelu, près de la racine des cheveux (parfois dans les sourcils et dans la barbe). Contrairement à certains mythes, les poux ne sautent pas et ne volent pas, leur mode de transmission implique donc un contact tête contre tête. Leur durée de vie est environ de 20 à 30 jours et leur reproduction est très rapide. Les œufs des poux sont appelés « lentes ». Elle s'accrochent fermement à la tige des cheveux et sont difficiles à enlever. Les lentes vivantes sont de couleur blanc-gris et elles ressemblent à des pellicules gon-flées, luisantes et transparentes. Lorsqu'elles sont mortes, les lentes sont plus blanches et desséchées. Si elles se trouvent à plus de 6mm du cuir chevelu, c'est un indice d'une ancienne infestation.

La démangeaison et la rougeur du cuir chevelu sont les principaux symptômes de la présence de poux. La démangeaison est causée par une réaction à la salive que l'insecte injecte dans le cuir chevelu lorsqu'il se nourrit de sang. Il se peut également qu'une personne ait des poux mais aucun symptôme. L'examen de la tête est donc le meilleur moyen de détecter la présence de poux ou de lentes. Pour procéder à un tel examen, on utilise un peigne fin spécial que l'on passe dans la chevelure mouil-lée, mèche par mèche, depuis le cuir chevelu jusqu'à l'extrémité des cheveux. On recommande de se placer sous un bon éclairage, ce qui permet de voir les poux se déplacer, car ils fuient la lumière. Les poux et les lentes se trouvent particulièrement derrière les oreilles et sur la nuque, donc porter une attention particulière à ces régions lors de l'examen. Si on trouve des poux ou des lentes vivantes lors de cet examen, on doit traiter. Le traitement est plus efficace si toutes les personnes qui sont infestées sont traitées la même journée. Cependant, il n'existe aucun traitement pour prévenir la présence de poux, il est inutile de se traiter en prévention. Certaines informations, commencent à émerger concernant l'usage en prévention des huiles essentielles : l'huile de théier (tea tree oil), l'huile de lavande, l'huile de cannelle et l'huile de coco, bien que ces données soient insuffisantes pour le moment. On ne peut donc pas les recommander.

Il existe deux types de traitements pharmacologiques: les traitements en 2 applications qui sont pédiculicides et ovicides (c'est-à-dire qui éliminent les poux et lentes) et les traitements en 3 applications qui sont pédiculicides seulement (c'est-à-dire qui éliminent les poux, mais qui n'ont que peu ou pas d'effet sur les lentes). Les traitements en 2 applications comprennent les marques NYDA, Kwellada-P ou Nix 1%, Pronto ou R&C. Le Kwellada-P et le Pronto sont neurotoxiques pour le pou : l'action des ces médicaments sur le système nerveux du pou entraîne une paralysie générale et la mort du pou. Le NYDA fonctionne de façon différente : il tue les poux en pénétrant dans l'appareil respiratoire du pou, le remplissant et le bouchant jusqu'à ce que suffocation et mort s'ensuivent. On applique les produits en suivant le mode d'emploi et on doit impérativement répéter le traitement 9 jours après la première application (donc 2 applications au total). Les traitements en 3 applications comprennent le Zap et le Resultz. Le Zap agit en formant un film huileux qui obstrue les voies respiratoires des poux, tandis que le Resultz entraîne la déshydratation du pou par la dissolution de la cire de sa carapace. Ces deux produits constituent une option de choix pour les enfants de moins de 2 ans. On applique également ces produits en suivant les instructions et on répète les applications 7 et 14 jours après la première application pour un total de 3 applications.

Peu importe la catégorie de traitement choisie, il est nécessaire de passer le peigne fin de façon exhaustive. On peut même affirmer que l'élimination manuelle des lentes est la seule garantie de succès. Par contre, il est vain d'effectuer cette étape quotidiennement : on recommande de retirer poux et lentes au peigne fin les 2^e, 11^e et 17^e jours après la 1ère application du traitement. Par ailleurs, même s'il y a peu de risque que les poux se transmettent par des objets personnels, on peut traiter les vêtements et la literie en les lavant à l'eau chaude et en les séchant dans la sécheuse à réglage chaud pendant 20 minutes. Ce

qui ne peut être nettoyé (ex : brosse à cheveux, peluches, etc.) devrait être placé dans un sac de plastique fermé hermétiquement pendant au moins 10 jours. Pour nettoyer les tapis et les divans, utiliser l'aspirateur. On déconseille l'usage d'un insecticide en vaporisateur dans la maison ou sur les meubles, car ces produits peuvent être dangereux pour la santé, tout en étant inefficace contre les poux.

Si vous avez des questions sur les poux et leur traitement, n'hésitez pas à consulter votre pharmacien! Nous sommes là pour vous aider!

Catherine Côté, pharmacienne pour les pharmacies P. Lépicier et MH Miousse



FEU DE FORÊT

La SOPFEU (Société de protection des forêts contre le feu) combat annuellement 800 feux de forêt au Québec dont près de 500 incendies causés par l'activité humaine.

Plus de 58 000 hectares de forêt ont brûlé en 2013 selon les statistiques disponibles sur le site de la SOPFEU. Ce nombre peut être grandement réduit simplement en portant une attention particulière à la fragilité de l'environnement.



Voici quelques consignes de sécurité si vous possédez une maison entourée d'un boisé, un chalet ou simplement lorsque vous allez en forêt :

- Il est interdit de fumer en forêt du 1^{er} avril au 15 novembre à moins que ce ne soit dans un bâtiment ou un véhicule fermé (article 6 du règlement 10.1 de la loi sur l'aménagement durable). Soyez alors conscient des risques que l'imprudence fait courir, n'exposez pas le milieu naturel à un départ d'incendie (cigarettes, allumettes, barbecues, feux d'artifice...);
- Avant d'allumer un feu de camp, assurez-vous d'avoir un extincteur ABC à proximité ou de l'eau en quantité suffisante pour l'éteindre;
- ⇒ Après votre feu, éteignez-le deux fois plutôt qu'une avec de l'eau et recouvrer les cendres avec du sable ou de la terre;
- ⇒ Avant de partir en forêt, il est très important de consulter le site internet de la SOPFEU
 (www.sopfeu.qc.ca) pour être au courant des interdictions de feu en vigueur et de les respecter.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!

Christian Chénard-Guay # 122, Coordonnateur en sécurité incendie - Chef à la prévention Téléphone : (418) 867-2485 poste 241, courriel : christian.chenard-guay@mrc-riviere-du-loup.qc.ca

Christian Provencher, Préventionniste à la sécurité incendie, Téléphone : (418) 867-2205 poste 302, courriel : christian.provencher@mrc-riviere-du-loup.qc.ca

CONCOURS VILLAGE FLEURI SAINT-ÉPIPHANE 2014

Le lundi 4 août dernier avait lieu l'évaluation et le jugement des inscriptions au concours « Village fleuri de Saint-Épiphane ».

Notons que cette année, 16 résidences ont participé à cette activité d'embellissement sur le territoire de Saint-Épiphane. La Municipalité a bénéficié de l'expertise de 3 juges de la société d'horticulture de Rivière-du-Loup pour l'évaluation de chacun des participants et participantes.

La remise des prix a eu lieu le mercredi 10 septembre au Chalet des patineurs à 19h30.

Il est important de préciser que le Comité d'embellissement remet des prix aux 3 premières positions et 3 mentions spéciales dans les catégories suivantes : résidences village et résidences rurales.

Le Comité d'embellissement vous remercie d'avoir participé en si grand nombre !

Liste des gagnants du concours Village fleuri 2014

Catégorie village :

1^{er} prix: 281, Bernier, M. Bernard Roy

2^e prix : 278, Viger. Mme Guylaine Beaulieu

3^e prix : 174, Sirois, Mme Raymonde Soucy et M. Julien Plourde

1^{ère} mention : 316, de l'Église, Mme Marthe

Lemieux

2^{ième} mention : 247, Caillouette, Mme Céline Thériault

3^{ième} mentions : 292, Viger, Mme Juliette Desjardins, 156, Deschênes O., Mme Francine Lebel et 247, Bernier, Mme Noëlla Lebel.

Catégorie rural:

1^{er} prix : 72, rang 2 Ouest, M. Daniel Thériault

2e prix: 452, rang 3 E., M. Abel Thériault

3e prix : 63, rang 3 O., Mme Colombe Berger et M. Langis Bélanger

1^{ère} mention : 13, rang 2 O., Mme Mariette Roy et M. Réal Roy

2^{ième} mention : 468, rang 4 E., Mme Pierrette Michaud.



Multiples incitatifs municipaux



Moi, mon enfant... notre réussite

INVITATION

Pour vous, parent d'un enfant de 6e année ou de secondaire I

Pour vous soutenir dans l'accompagnement vers la réussite de votre enfant, nous vous invitons à participer à nos 8 ateliers conçus juste pour vous!

Les ateliers sont gratuits et vous êtes les bienvenus!

Date: Les mardis du 14 octobre au 2 décembre 2014 - 19h00 à 20h30

Lieu: École Les Vieux-Moulins – St-Hubert de Rivière-du-Loup

Ou

Date: Les mercredis du 15 octobre au 3 décembre 2014 - 9h00 à 11h00

Lieu: Maison de la Famille du Grand-Portage

Contact : Marie-Laure M. Rozas – Chargée de projet 418 860-4818

mdfgrandportage@bellnet.ca



Moi, mon enfant...notre réussite

La réussite scolaire de mon enfant, j'y tiens!









DÉPANNEVR 4 (DINS JÉRÔME PLOVRDE ET SON ÉQUIPE POUR BIEN VOUS SERVIR!

205, rue Viger, Saint-Épiphane, Québec GOL 2XO 418 862-4872







COURS DE ZUMBA FITNESS À SAINT-ÉPIPHANE

Les cours de Zumba® Fitness offrent des rythmes exotiques bourrés d'énergie. Avant même de vous en rendre compte, vous retrouverez la forme et ferez le plein d'énergie! C'est facile, efficace et absolument exaltant.

Quand: Du jeudi 25 septembre au 27 novembre 2014

Heure: 20h00 à 21h00

Où: Centre des loisirs Simone Simard

Tarifs:

	Adulte (16 ans et plus)	Enfant (5 à 15 ans sans accompagnement)	Familiale (adulte et enfants)
0 à 4 ins- criptions	Pas de cours	Pas de cours	Pas de cours
5 à 9 ins- criptions	100\$ pour 10 cours	70\$ pour 10 cours	120\$ pour 10 cours
10 ins- criptions et plus	80\$ pour 10 cours	50\$ pour 10 cours	100\$ pour 10 cours
À la fois	10\$ le cours	7\$ le cours	12\$ le cours

Prix fixés à la date limite d'inscription

<u>Date limite d'inscription</u>: <u>21 septembre</u>. Veuillez me contacter via Facebook "ZumbaFolie" ou au 418-963-7305. La feuille d'inscription vous sera transmise par courriel.

Au plaisir de vous voir !!!

Amélie Anctil, "ZumbaFolie", Instructrice certifiée Zumba Fitness (ZIN)

L'AUTOMNE À GRANDS PAS



« <u>L'automne à grands pas</u> » est de retour pour une 7^e édition et aura lieu le dimanche 21 septembre prochain. Beau temps, mauvais temps, on vous attend. L'invitation est lancée à toute la population. Parlez-en à vos familles et à vos amis.

Pour vous inscrire vous devez vous présenter au chalet des patineurs à compter de 13 h 00 :

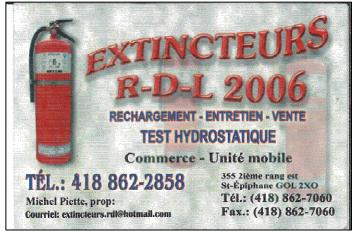
- **1.5 km** Marche. Circuit autour du terrain de baseball sur le sentier asphalté. Bienvenue au personnes âgées, parents avec enfants.
- 3 km Marche. Circuit sur la route des Sauvages à partir de l'intersection du 4^e rang Est jusqu'au 2^e rang Est, beau paysage, agréable à marcher. Le départ en autobus est prévu à 13 h 15 et le retour, aussi en autobus, vers 14 h 45.
- Marche. Circuit sur la route des Sauvages à partir de l'intersection 4^e rang Est jusqu'au début du rang A. Beau paysage, agréable à marcher. Le départ en autobus est prévu à 13 h 15 et le retour, aussi en autobus, vers 16 h 15.

NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE!!



C.P. 934, 169 LAFONTAINE RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5 TÉL. : **418 862-2668 •** TÉLÉC. : 418 862-0939

info@m-a-rioux.qc.ca • www.m-a-rioux.qc.ca







trant, 0 3/4 tamisé et location de machineries louides

QU'EST-CE QUI SE PASSE AUX LOISIRS ?

COURS DE KARATÉ

Le Karaté Kempo véhicule des valeurs de discipline, ténacité, courage et une philosophie de vie saine. Le Karaté est un sport individuel qui se pratique en groupe et même en famille, pour les petits et les grands.

Clientèle: 6 à 77 ans

Heure: Mardi à 18 h 30

Lieu: Centre des loisirs Simone-Simard

Coût pour la session: 120 \$ / enfant, 150 \$ / 18 ans et plus. Rabais familial additionnel

Les adultes qui s'inscrivent peuvent amener leur enfant de 5 ans gratuitement. Certaines conditions s'appliquent.

Responsable de l'activité et inscription : Sensei Denis Boucher, École de Karaté Kempo 2000 (418) 868-1836

<u>Veuillez prendre note que mardi 23 septembre en soirée, une journée porte ouverte aura lieu pour tous ceux et celles qui aimeraient avoir des informations sur les cours de karaté.</u>





MESSAGE D'AUREVOIR

AGENTE DE PROJETS LOISIR/FAMILLE

Comme vous le savez tous, le conseil municipal a décidé d'abolir le poste d'agente de projets loisir/famille à la municipalité. C'est avec regret que je quitte mon poste mais je garde de très bons souvenirs de mon passage parmi vous qui a duré 5 ans.

Depuis le 2 septembre dernier, j'ai décidé de relever un nouveau défi en tant que responsable des loisirs à la Municipalité de St-Louis du Ha! Ha! dans la MRC du Témiscouata.

Mes salutations!

Diane Bossé

ZUMBAKIDS

Veuillez prendre note qu'il y aura du Zumbakids en activité parascolaire pour les enfants âgés entre 4 à 12 ans après les fêtes. Vous serez informés par le biais de l'école au début du mois de janvier 2015.

Amélie Anctil, entraineur de zumba

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CLUB DE LECTURE ÉTÉ 2014

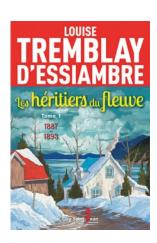
Cet été, les enfants du Camp de jour ont participé à l'activité du Club de lecture qui avait lieu à notre bibliothèque pendant la période estivale. Le thème cette année était « Super Gentil, Super Méchant ». Tous les enfants ont reçu un livre avec des cartes qui représentaient les trente gagnants du concours « Super Gentil, Super Méchant ».

Pour remercier tous les jeunes qui ont participé cet été au Club de lecture, un tirage local a été organisé à notre bibliothèque par le Réseau des bibliothèques du Bas-Saint-Laurent. La gagnante est Audrey Bérubé, elle s'est méritée un livre qui a pour titre : Capitaine Totie, mystère et boule de gomme.

Tous les jeunes qui ont participé au Club de lecture cet été auront la chance de participer au tirage régional qui aura lieu en septembre par le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent. Bonne chance à tous les participants.

NOUVEAUTÉS LIVRES

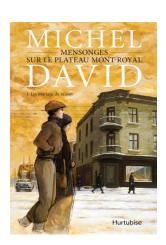
En mai dernier, la Municipalité a acheté quelques nouveaux livres. Ils sont disponibles à toute la population.



Auteure : Louise Tremblay D'Essiambre Les héritiers du fleuve Tome 1, 2 et 3

Auteur: Michel David1. Mariage de raison

2. La biscuiterie

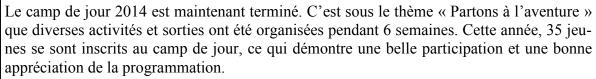






BILAN DES ACTIVITÉS ESTIVALES

CAMP DE JOUR 2014





Je tiens à remercier le beau travail des monitrices cet été : Splash (Élisabeth Pelletier), Flash (Sandra April) et Jujube (Justine Pelletier). Elles ont su offrir un encadrement sécuritaire, divertissant et dynamique.

BRAVO à tous les jeunes qui ont participé au spectacle de fin d'été.

SOCCER RÉCRÉATIF 2014

Voici un bilan de la saison récréative au sein de la ligue inter-municipale. Un total de 8 municipalités se sont inscrites dans le réseau. Les équipes de Saint-Épiphane ont bien performé pendant les 7 semaines.

Pour l'équipe de 4-6 ans, elle a gagnée contre St-Arsène et L'Isle-Verte. Au tournoi de fin de saison, elle a perdue ses 2 parties.

Pour l'équipe de 7-9 ans, elle a gagné contre St-Arsène et perdu contre L'Isle-Verte. Au tournoi de fin de saison, gagné 1 partie et perdu 1 partie.

Pour les 10-12 ans, elle a perdu ses 2 parties.

Pour les 13-15 ans, elle a gagné contre St-Clément et L'Isle-Verte. Cette année, nous avons fait un tournoi amical à St-Pascal. L'équipe est repartie avec 1 partie nulle et 2 victoires.

Le mardi 12 août dernier avait lieu le méritas de soccer. La Municipalité a remis à tous les jeunes une médaille ainsi qu'une photo de groupe par catégorie. Les responsables de chaque équipe ont décerné des trophées à certains joueurs et joueuses au niveau de l'esprit d'équipe.

Voici les gagnants :

4-6 ans

Florence Dionne et Émile Gagnon

7-9 ans

Élyse Tardif et Jacob Harton

10-12 ans

Amélie Beauchemin, Joëlle Cormier et Maxime Caron

13-15 ans

Jessy Lebel et Michaël Ayotte

BRAVO À TOUTES LES JOUEUSES ET JOUEURS POUR LA BELLE SAISON DE SOCCER!

Veuillez noter les dates des séances prévues par le conseil municipal pour toute l'année 2014, à 20 heures, au Centre des loisirs Simone-Simard, 290, rue Sirois :

- Lundi 20 janvier 2014
- Lundi 10 février 2014
- Lundi 10 mars 2014
- Lundi 7 avril 2014
- Lundi 5 mai 2014
- Lundi 9 juin 2014
- Lundi 7 juillet 2014
- Lundi 4 août 2014
- Lundi 8 septembre 2014
- Lundi 6 octobre 2014
- Lundi 10 novembre 2014
- Lundi 8 décembre 2014

Votre organisme a-t-il des communiqués à faire

paraître?

Votre association veut-elle faire connaître ses services ?

Profitez de votre journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication:

15 décembre 2014.

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 décembre.





Fier de vous représenter!

M. Jean D'Amour Député de Rivière-du-Loup — Témiscouata

Ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent Ministre responsable de la région de la Gaspésie —Îles-de-la-Madeleine







François Lapointe Député

Depute Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup

Centre commercial Rivière-du-Loup 298, boulevard Armand-Thériault 3ième étage, bureau 3F Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2 418-868-1280 Francois.Lapointe@parl.gc.ca

PIÈCES D'AUTO M. MICHAUD INC.



- Hulles industrielles
- Hulles à moteur
- Outiliage

57/HL®

36, Taché Ouest Saint-Hubert de Rivière-du-Loup (Québec) GOL 3L **VENTE D'APPAREILS STIHL**

Tél.: 418 497-2478 Fax.: 418 497-2903

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

Daniel Thériault, président

Tél.: (418) 862-4326



QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE? Qui doit-on appeler?



CONSEIL MUNICIPAL	<u>418</u>
Renald Côté, maire	862-0356
Pâquerette Thériault, conseillère siège no. 1	862-5336
Vallier Côté, conseiller siège no. 2	862-5672
Hervé Dubé, conseiller siège no. 3	862-5624
Céline D'Auteuil, conseillère no. 4	862-5988
Nathalie Pelletier, conseillère siège no. 5	867-3626
Sébastien Dubé, conseiller siège no. 6	860-4553

	BÂTIMENTS MUNICIPAUX	418
	Caserne pompiers	862-0052, #41
	Bibliothèque	862-0052, #45
	Bureau municipal	862-0052
	Centre des loisirs	862-0052, #47
	Centre d'accès Internet	862-0052, #20
	Chalet des patineurs	862-0052, #46
	Garage municipal	872-0052, # 28
	OMH de St-Épiphane	867-3444
_]	Maison des jeunes	862-7085
1		

OFFICIERS	MUNICIPAUX E	TAUTRES	RESPONSABLES	(418)

Directeur général, Nicolas Dionne	862-0052, # 21
Adjointe administrative, Édith Dionne	862-0052, # 20
Trésorière-adjointe, Nadia Bérubé	862-0052, # 25
Agente de développement, Marie-Eve Ouellet	868-8685
Chef-pompier, Dany Dubé, résidence	862-2173
Chef-pompier, Dany Dubé, caserne	862-0052, # 41
Inspecteur en bâtiments et environnement	862-0052, # 22
Bruno Beaulieu	
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout	862-0052, # 28
et Contremaître municipal, Pierre Fortin	
URGENCES (cellulaire voirie)	714-4523

URGENCE

Police (centrale)		310-4141
Police (poste RDL) Service Incendie	First aid box	862-6303 911
Ambulance	This did box	867-4411
CLSC		868-2572
Info-Santé	1-8	300-720-2572
Sécurité civile		862-1920

Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprises. Ces articles nous arrivent parfois en format pdf donc il est impossible d'y faire des modifications.

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL



Lundi09h00-12h0013h30—16 h 00MardiFermé am13h30—16 h 00Mercredi09h00-12h0013h30—16 h 00Jeudi09h00-12h0013h30—16 h 00Vendredi09h00-12h00Fermé pm

Merci de votre indulgence!

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS



est publié à tous les deux mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page :

Nicolas Dionne, Édith Dionne et Marie-Eve Ouellet